

Vos questions / nos réponses

## Mon codolipranne

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/02/2018 15:05

J'utilise le codolipranne depuis plus de 3 ans , tout les jours 8 à 15 comprimé par jours par fois c'est 4 en même temps , dès que j'en ai plus je devient irritable et j'ai mal partout ... Que faire ?

---

**Mise en ligne le 08/02/2018**

Bonjour,

Vous prenez des doliprane codéinés depuis 3 ans à forte dose. Les sensations que vous ressentez quand vous n'en avez pas sont certainement dues au manque. La codéine provoque une dépendance qui s'apparente à celle des opiacés. Lorsqu'on est en manque, on peut ressentir divers symptômes, sueurs, diarrhées, fièvre, douleurs, troubles digestifs... Ces troubles augmentent jusqu'à atteindre un pic au 3<sup>e</sup> jour sans produit.

Par la suite, les symptômes physiques diminuent sachant que le temps de sevrage varie d'une personne à l'autre.

Le manque psychique doit également être pris en compte, un changement d'habitudes comportementales est nécessaire, et le consommateur se doit de prendre le temps qu'il lui faut pour s'adapter à ce changement. Il peut y avoir des troubles du sommeil, des angoisses et des envies de reprendre durant cette période tout aussi variable selon les individus.

Néanmoins, il existe des structures spécialisées, des Centres de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui s'occupent de ce type de dépendance. Ils peuvent vous proposer gratuitement des soins médicaux (rendez-vous réguliers, hospitalisation, traitements de substitution...) pour palier au manque, ainsi qu'un accompagnement psychologique, afin d'être soutenu pendant votre sevrage et avoir des aides adaptées.

Vous trouverez des liens pour vous orienter en fin de message. Ainsi qu'un article sur le sevrage à la codéine.

En attendant, nous restons à votre disposition pour toute demande par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h du matin, ou par chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements pour entamer une démarche de soin,

Cordialement

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **Association Addictions France 14-CSAPA Rive Droite**

41 Avenue Père Charles de Foucauld  
Pôle Santé Grâce de Dieu  
**14000 CAEN**

**Tél :** 02 31 52 95 90

**Site web :** [addictions-france.org](http://addictions-france.org)

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à 18h. Fermeture le mercredi à 17h30.

**Service de prévention :** Intervention de prévention et de formation sur demande - Contacter le siège au 02 31 85 35 21

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultation des jeunes de moins de 25 ans à la Maison des Adolescents: lundi et mercredi après-midi sur rendez-vous Lieu : 9 place de la Mare à Caen, Tél. 02 31 15 25 25 (assurée par l'infirmière du centre de soin).

[Voir la fiche détaillée](#)

### **Service Universitaire d'Addictologie- CHU de Caen**

Avenue Georges Clémenceau  
Centre Hospitalier Universitaire site Clémenceau  
**14033 CAEN**

**Tél :** 02 31 27 25 62

**Site web :** [www.chu-caen.fr](http://www.chu-caen.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 8h30-12h30 et de 13h30 à 17h00

**Accueil du public :** Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

[Voir la fiche détaillée](#)

### **Unité fonctionnelle d'alcoologie**

Boulevard des Bercagnes  
Centre hospitalier de Falaise  
**14700 FALAISE**

**Tél :** 02 31 40 43 56

**Site web :** [www.ch-falaise.fr](http://www.ch-falaise.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi : 8h30 à 13h et 14h à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

### **Association Addictions France - CSAPA le Bocage à Vire**

1 rue du Neufbourg  
**14500 VIRE**

**Tél :** 02 31 67 55 93

**Site web :** [www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)

**Accueil du public :** Mardi 8h30-17h30- Mercredi et Jeudi 8h30-18h - Vendredi de 8h30 à 17h, le Csapa est fermé le lundi.

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [sevrage codéine](#)